



CLASSIQUES  
GARNIER

CIFARELLI (Paola), « *Ordene de chevalerie* », in COLOMBO TIMELLI (Maria), FERRARI (Barbara) (dir.), *Nouveau Répertoire de mises en prose (suite). Récits brefs et autres genres (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-15796-0.p.0209](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-15796-0.p.0209)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2024. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## ORDENE DE CHEVALERIE

(Paola Cifarelli)

### (A) la prose

– **auteur** : anonyme, autrefois attribuée à Hugues de Tabarie, personnage identifié avec Hugues de Fauquembergue, mort en 1107, ou avec Hugues de Tibériade, fils de Gautier de Saint-Omer (*cf.* Cook – Crist 1972, p. 126-127 ; Richard 1982, p. 1073-1078).

– **dédicataire** : non mentionné

– **datation** : *ante* 1285, date du plus ancien ms connu

– **12 manuscrits** (sigles de Kjellman 1920 et Jubb 2016) :

(1) Paris, BnF, fr. 770 (A, Gallica). Vers 1285, Douai. Vélin ; 354 f. ; 317 x 235 mm ; texte sur 3 colonnes de 48 lignes chacune ; écriture gothique cursive ; réclames. Le volume est orné de miniatures de dimensions variées (une ou deux colonnes, 10-12 UR), et de lettrines historiées ; nombreuses lettrines filigranées en rouge et bleu alternativement (2-3 UR). Au f. 354<sup>v</sup>, plusieurs marques de possession et essais de plume, dont les suivants : « Jehan Duc » [le futur Jean II le Bon, à l'époque où il était duc de Normandie ?] ; « Se livre est a Jehan de la Riviere | Seigneur de Chadenier (?) [Jean IV de la Rivière, mort en 1365, qui fut chambellan de Charles V ?]. Qui l'amblera panduz | sera parmy chen haterel. Nouta ce dit | Selut Vincent le riche Re<...> » ; « Je ne quier mieux » ; en écriture spéculaire : « Ce livre est M.e Pierre des Essart [Pierre des Essart, mort en 1349 ?] qui le presta et envoia a Monseigneur le duc de Normandie [le futur Jean II le Bon ?] par Guiffroy Nivelles de Granville, clerc mestre Martin de Mellou ».

Contenu : f. 1r-121r<sup>c</sup>, *Estoire del saint Graal* ; f. 121v<sup>a</sup>-149r<sup>a</sup>, *Merlin en prose* ; f. 149r<sup>a</sup>-312v<sup>c</sup>, *Suite-Vulgate du Merlin* ; f. 313r<sup>a</sup>-354r<sup>c</sup>, *Estoires d'Outremer et de la naissance Salehadin* ; f. 315v<sup>a</sup>-322r<sup>b</sup>, *Fille du comte de Ponthieu* ; f. 326r<sup>c</sup>-327v<sup>c</sup>, *Ordene de chevalerie* (la *Fille du comte de Ponthieu* et l'*Ordene de chevalerie* sont enchâssés dans les *Estoires d'Outremer*).

**incipit** : « Le soir [Hues de Tabarie] fu amenés devant Salehadin, ki bien le counut et mout en fu liés, car lonc tans l'avoit couvoitié a tenir en son destrois et a estre acointiés de lui pour les grans bien ke il en avoit oï dire. Quant [lettrine, 2 UR] Salehadins vit le preudoume devant lui, se li dist : 'Hues, vous estes pris et estes en mon desdroit' » (f. 326r<sup>c</sup>).

**explicit** : « Ensi s'en revint mesire Hues de Tabarie et ramena ses prisonniers et lonc tans apriés en fu mieus a ses hoirs. Mais atant se taist li contes de mon seigneur Huon de Tabarie et de ses compaignons, ki issu sont de la prison as sarrazis, et vient en grant joie en lor país » (f. 327v<sup>c</sup> ; miniature).

M. JUBB 1990, *A Critical Edition of the Estoires d'Oultremer*, London, Committee for Medieval Studies, Queen Mary and Westfield College, University of London, p. 20-22

Notices en ligne : *Archives et Manuscrits* ; *Jonas*

(2) Paris, BnF, fr. 781 (B, Gallica). Fin XIII<sup>e</sup> siècle. [2] + 150 f. en parchemin + 6 en papier ; 340 x 250 mm ; texte sur deux colonnes de 40 lignes chacune ; écriture gothique. Réclames bien visibles dans les cahiers I à VIII ; ensuite, ces marques ont été coupées par la rognure. Une seule main ; écriture soignée. Grandes et fréquentes initiales filigranées bleues et rouges alternées (2-3 UR) ; six lettrines historiées en tête de bordures historiées (décor commun de feuilles, oiseaux, hermines : f. 1r, 34v, 63r, 100r, 147v, 150r). Note sur un f. de garde, d'une main moderne : « Cet abrégé en prose semble être fait sur le ms fr. 540.8 dont il reproduit les fautes même les plus palpables ». Reliure de la fin du XVII<sup>e</sup>-début du XVIII<sup>e</sup> siècle (titre au dos et au-dessus du texte, *Godefroi de Bouillon*). Le manuscrit a appartenu au bibliophile Châtre de Cangé ; il est entré à la Bibliothèque Royale en 1733. Indications manuscrites sur le f. 1r : « Codex Cangé 20 » (indications barrées), « Regius 7188 1788<sup>5</sup> olim Cangé 9 ».

Contenu : f. 1r-62v<sup>a</sup>, *Godefroy de Bouillon (Chevalier au cygne en prose)* ; f. 63r<sup>a</sup>-150r<sup>a</sup>, *Chronique d'Ernoul* (sans continuations, ms F19 de Folda 1976 et de Gaggero 2012, p. 15) ; f. 148r<sup>a</sup>-149r<sup>b</sup>, *Prophetie le Fil Agap* ; [enchâssée dans

la *Chronique d'Ernoul*, d'après Jonas : cf. P. Meyer, « Fragmentum provinciale de captione Damiatæ, Prophetiæ cuiusdam arabicæ in Latinorum castris ante Damiatam vulgatæ versio quadruplex », *Quinti Belli Sacri Scriptores minores*, éd. R. Röhrich, Genève, Publications de la Société de l'Orient latin. Série Historique, II, 1879, p. 167-228, p. 214-222]; f. 150<sup>r</sup><sup>a</sup>-150<sup>v</sup><sup>b</sup>, *Ordene de chevalerie* en prose, incomplet de la fin (voir *infra*) [note dans la marge droite : « Hués de Tabarie, Prince de Galylée, pris par Salehadin, qui exige qu'il lui donne l'Ordre de Chevalerie. Un Ancien Poete a mis en Vers ce morceau d'histoire, je l'ay transcrit cy apres »]; f. 151-152 blancs; f. 153<sup>r</sup>-154<sup>v</sup> *Ordene de chevalerie* en vers sur trois colonnes (ajout du XVII<sup>e</sup> siècle).

**incipit** : « Il [letrine, 6 UR] avint un jour si comme on dist que Hues de Tabarie, qui moult fu proudons et boins chevaliers, estoit un jour en bataille envers sarrasinz et avoit avec lui de ses chevaliers et de se gent, car il estoit sires de Galylee. Ore avint ainsi que chil Hues fu pris en le bataille et de ses chevaliers et de se gent avec lui, et en fu menés parmi une chité et passa par devant Salehadin. Salehadins parla a lui, car il le connoissoit moult bien que il l'avoit veu en maint fort estour et pesant. Et dist : 'Hues, je sui liés et joians quant je vous tieng, car or vous convenra morir ou venir a grant raenchon' » (f. 150<sup>r</sup><sup>b</sup>).

**explicit** : « Après li a afulé Hues une blanque coife et li dist : 'Sire, ore esgardés comme cheste coiffe que je vous ai mise en vostre chief est bele et blanche et pure et nete sans ordure. Tout autressi nete devés vous au jour del juïse rendre l'ame de vous des pechiés que li cors a fais et des meffais qu'il a fais envers Nostre Seigneur pour avoir le gloire de Paradis, qui tant est deliteuse que langue ne le porroit <réclame : *dire ne oreille...>*' » (f. 150<sup>v</sup><sup>b</sup>).

J. FOLDA 1976, *Crusader Manuscript Illumination at Saint-Jean d'Acre, 1275-1291*, Princeton, Princeton University Press

M. GAGGERO 2012, « *La Chronique d'Ernoul* : problèmes et méthode d'édition », in *Perspectives Médiévales*, 34, p. 1-17

I. WEILL – F. SUARD 2014, « *Godefroy de Bouillon* », in *Nouveau Répertoire de mises en prose (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Classiques Garnier, p. 419-425

Notices en ligne : *Archives et Manuscrits*; *Jonas*

(3) Paris, BnF, fr. 25462 (C, Gallica). Fin XIII<sup>e</sup>-début XIV<sup>e</sup> siècle; Picardie. Parchemin; [II] + 206 + [II] f.; 195 × 135 mm; écriture gothique cursive

à longues lignes, 24 lignes par page. Manuscrit sans miniatures, décoré par des lettrines filigranées alternativement rouges et bleues (2-4 UR). Notations d'autres mains : f. 60r, « *Domine Deus meus in te speravi salvum me fac semper ex omnibus persequantibus et libera me* | Seigneur mon Dieu j'ay mis tout mon espoir en toy, oste moy des mains de ceulx qui me persecutent. Feret » ; autres notes de possession de Nicolas Feret au f. 176r, Adrien de Mayencrot (?), Anne de Serpy au f. 119v ; notations de Claude Fauchet, f. 1r et *passim*.

Contenu : f. 1r-55v, Reclus de Molliens, *Miserere* ; f. 55v-60r, Gautier de Coincy, *Miracles de Nostre Dame* ; f. 60v blanc ; f. 61r-119r, Reclus de Molliens, *Roman de Carité* ; f. 119v blanc ; f. 120r-134v, *Mireoir* (incomplet de la fin) ; f. 135-142v, *Les Quinze joies Nostre Dame* en prose ; 142v-143r, *Les Cinq joies Nostre Dame* en prose ; f. 143r-144v, *Les Demandes que Diex fist a Adan et a Achas* en prose ; f. 144v-149r, Huon Le Roi de Cambrai, *Regrets Notre Dame* ; f. 149r-157v, *Ordene de chevalerie* en vers ; f. 157v-174v, *Le chevalier au barisel* ; f. 175r-178r, Perrin La Tour, *Li Despisemens du cors* ; f. 178v-181r, Perrin La Tour, *Du Mesdisant* ; f. 181v-194v, Adam de Suel, *Distiques de Caton* ; f. 195r-200r, *Doctrinal Sauvage* ; f. 200r-202r, Louis IX, *Enseignements a son fils* ; f. 202r-205r, Louis IX, *Enseignements a sa fille Isabelle* ; f. 205r-214r, *Fille du comte de Ponthieu* ; f. 214v-216r, *Ordene de chevalerie* en prose, mutilé de la fin.

**incipit** : « Al [lettrine, 2 UR] tans que Salehadins regna, il ot .i. prince en Galilee qui fu apelés mesires Hues de Tabarie. .I. jour fu avoec crestiens en [en | en] .i. poignant contre Turs, si pleut a Dieu que crestien furent ariere mis. Si fu mesires Hues pris et maint autre preudoume avoec lui. Le soir il fu amenés devant Salehadin, qui bien le connut, s'en fu moult liés et dist : 'Hues, vous estes pris' » (f. 214v).

**explicit** : « '... Après, sire, li doi trenchant qui sont en l'espee vous donnent le droiture et le loiauté. Gardez le foible du fort et le povre du rice, droitement et loialment' » (f. 216r).

K. KRAUSE 2006, « Genealogy and Codicology : the Manuscript Context of the *Fille du comte de Ponthieu* », in *Romance Philology*, 59, p. 323-342  
 Notices en ligne : *Archives et Manuscrits* ; *Jonas*

(4) Lyon, BM, 867 (D, numérisé dans Medium *intra muros* ; une sélection d'images est disponible sur ARCA). 1280-1320 ; Picardie ou France du nord. Parchemin ; 280 f. ; numérotation moderne sur le recto, en haut

à droite ; 295 x 202 mm ; le ms est mal relié, ce qui a causé des erreurs dans la foliotation ; 2 colonnes de 30 lignes chacune ; écriture bâtarde. Plusieurs miniatures, lettrines, bouts-de-ligne, rubriques à l'encre rouge.

Contenu : plusieurs ouvrages pieux, dont vingt-cinq vies de saints, l'*Évangile de Nicodème* en prose (version courte : f. 23<sup>r</sup><sup>a</sup>-24<sup>r</sup><sup>a</sup>, 41<sup>r</sup><sup>a</sup>-48<sup>r</sup><sup>a</sup>, 129<sup>r</sup><sup>a</sup>), un *Traité de fauconnerie* (f. 216<sup>v</sup><sup>a</sup>-225<sup>v</sup><sup>a</sup>), *Barlaam et Josaphat* (f. 226<sup>r</sup><sup>b</sup>-281<sup>v</sup><sup>b</sup>) →, *Vies des Pères* en prose (f. 278<sup>r</sup><sup>b</sup>-281<sup>v</sup><sup>b</sup>). L'*Ordene de chevalerie* occupe les f. 214<sup>v</sup><sup>a</sup>-216<sup>v</sup><sup>a</sup>.

**incipit** : « Chi [miniature + lettrine 4 UR] endroit dist li contes c'au tans le roi Salehadin avint k'il ot un poingneis de crestiens et de sarrasins. A Dieu plot que crestien furent mis ariere, si en fu mont la crestientés destourbee. En cel poingneis si fu pris des crestiens li princes de Galilee, mesires Hues de Tabarie estoie apelés. Le soir fu amenés devant le roi ; et li rois le connut bien [*bien bien*] et li dist : 'Hues, vous estes pris' » (f. 214<sup>v</sup><sup>a-b</sup>).

**explicit** : « Ensi [lettrine 2 UR] s'en repaira li princes Hues entre lui et .x. de ses compaignons que li rois Salehadins li avoit rendus et si en fist aporter son avoir, si le donna et departi a ceus, ki encore en sont riche. Et pour çou est cis contes ramenteus que mout est bel et boin d'estre preudom, car quant uns preudom ciet en main d'autre preudome, plus leigiere est sa raençons. Et aussi fu il au preudome Huon de Galilee. Ki preudome sert sa painne ne pert » (f. 216<sup>v</sup><sup>a</sup>).

P. MEYER 1885, « Notice du ms 772 de la Bibliothèque municipale de Lyon », in *Bulletin de la SATF*, 11, p. 40-80

Notice en ligne : *Jonas*

(5) Paris, BnF, fr. 17203 (E, Gallica). Troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle. Parchemin ; 125 + [1] f., plusieurs f. manquants ; numérotation à l'encre noire en haut à droite sur le recto ; 300 x 200 mm ; texte sur 2 colonnes de 39 lignes chacune ; écriture gothique cursive. 14 grandes lettrines filigranées en bleu et rouge (8 UR), autres lettrines filigranées plus petites (2 à 4 UR) ; rubriques à l'encre rouge. Notes de lecture d'autres mains (f. 2r, 25r, 26v, 47v, 97r). Reliure en veau fauve. Le manuscrit a fait partie de la bibliothèque du chancelier Séguier au XVII<sup>e</sup> siècle, puis de celle de Henri de Coislin qui le légua à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés (ex-libris au f. 1r).

Contenu : recueil d'œuvres historiques concernant l'histoire de la Terre Sainte et du royaume de France, dont la *Chronique du Pseudo-Turpin* (version II) (f. 48<sup>r</sup><sup>a</sup>-59<sup>v</sup><sup>a</sup>), la *Chronique française des rois de France* et l'*Histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre* de l'Anonyme de Béthune (respectivement f. 59<sup>v</sup><sup>a</sup>-68<sup>v</sup><sup>a</sup> et f. 68<sup>v</sup><sup>b</sup>-124<sup>r</sup><sup>a</sup>). L'*Ordene de chevalerie* occupe les f. 124<sup>r</sup><sup>a</sup>-126<sup>r</sup><sup>b</sup>.

**incipit** : « Ci [lettrine : 2 UR] endroit dist li contes que au tans le roi Salehadin avint que il ot .i. poingneis de guerre entre crestiens et Sarrazins. A Dieu plot que li crestien furent arriere mis, si en fu la crestientés moult destorbee. En cel poingneis il i fu pris mesure Hues de Tabarie, qui princes estoit et sires de Galilee. Le soir fu amenés devant Salehadin, et quant li rois le vit si le connut bien, et li dist : 'Hues, vous estes pris' » (f. 124<sup>r</sup><sup>a</sup>).

**explicit** : « Et quant li princes vint en son païs, si donna celui avoir et departi a cels qui encore en sunt rice home. Et por chou si est cis contes ramenteus que moult est biel et boin d'avoir preudoume couvent a autre preudoume, car quant uns prodrom chiet en mains d'autre preudoume, plus en est sa raenchons legiere. Et ausi fu il au prince de Galilee. Ci fine li contes de mon seigneur Hues de Tabarie le prince de Galilee et de Salehadin » (f. 126<sup>v</sup><sup>a-b</sup>).

D. B. TYSON 1979, « Patronage of French Vernacular History Writers in the Twelfth and Thirteenth centuries », in *Romania*, 100, p. 180-222, p. 205-206

R. N. WALPOLE 1979, *An Anonymous Old French Translation of the Pseudo-Turpin Chronicle : a Critical Edition of the text contained in Bibliothèque Nationale MSS fr. 2137 and 17203 and incorporated by Philippe Mouskés in his Chronique rimée*, Cambridge, Mediaeval Academy of America, p. 11-13  
 Notices en ligne : *Archives et Manuscrits* ; *Jonas*

(6) Paris, B. Arsenal, 5208 Réserve (F, Gallica). Vers 1460. Vélin ; IX + 193 f. ; f. 9 et 193<sup>v</sup> blancs ; numérotation moderne au crayon en haut à droite et en chiffres romains aux f. I-IX ; numérotation ancienne à l'encre rouge et en chiffres romains aux f. 1-95, 105-193 ; aux f. 93-104, numérotation moderne au crayon corrigeant la répétition du chiffre 93 au f. suivant. 300 x 240 mm. Écriture gothique cursive proche de la bâtarde, à longues lignes (28 par page). Quelques réclames visibles en

bas à droite du dernier f. du cahier (ex. : f. 40v, 56v, 80v). Trois miniatures à la grisaille, lettrines décorées en or, rouge et bleu au début des chapitres, dont la première contient les armes des Croÿ ; initiales plus petites (2 UR) en rouge, bleu et or ; rubriques à l'encre rouge. Reliure en maroquin citron aux armes du marquis de Paulmy. Ms copié par Jean du Quesne, appartenue à Charles de Croÿ, puis à Louis de Bourbon, prince de Condé et enfin au marquis de Paulmy.

Contenu : f. I-XII, table des rubriques ; f. 1-92v, *Jean d'Avennes* propre ; f. 93r-122v, *Fille du comte de Pontbieu* ; f. 122v-192v, *Saladin* ; f. 147r-150r, *Ordene de chevalerie*, enchâssé dans *Saladin*.

**incipit** : « Ces [lettrine : 2 UR] conquestes ainsy faictes en continuant incessamment en son propos il [Salhadin] conquist soubz sa magesté Siglaie, Esclavonnie, Antioche et toute Egipte que souloit tenir le Bastard Sans Paour quy fu empoisonné par sa femme. Avoec ce conquesta il toute Persie dont il fu souldan, sy fist il Mede et plusieurs aultres seignouries quy trop serroient longues a raconter, et ne reserva sinon Mesques et Tabarie, que tenoit Huon Dodequin. Ce fait, tant joyeux de son exaltacion, s'en retourna en sa cité de Jherusalem ou il tint une grande feste et fu en son palaix accompaignié de .xxx. rois, tambullans et admiraulx quy tous obeissoient a luy sans difficulté nulle. Et quant vint aprez disner, il appella le seigneur de Thabarie lequel il amoit sur toutes riens et le tenoit pour ung des vaillans chevaliers de la crestienté, et luy dist : 'Huon, beau sire, pour aulcunes choses quy prez me touchent je veul parler a vous' » (f. 147r-v).

**explicit** : « Et ainsy rengna en Jherusalem dominateur de toute Surie excepté d'Acre et Tabarie que tenoient Huon Dodequin et Jehan de Pontyeu, et furent en cest estat bien dix ans avoec Salhadin sans femmes ne enfans ne parens qu'ilz eussent » (f. 150r).

A. M. FINOLI 1979, *Jehan d'Avennes. Romanzo del XV secolo*, Milano, Cisalpino-Goliardica, p. V-VI

B. BOUSMANNE – T. DELCOURT 2011, *Miniatures flamandes 1404-1482*, Paris – Bruxelles, Bibliothèque nationale de France – Bibliothèque royale de Belgique, n. 24, p. 193-194

A. M. FINOLI – M. COLOMBO TIMELLI 2014, « *Jean d'Avennes* », in *Nouveau Répertoire de mises en prose (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Classiques Garnier, p. 511-520

Notices en ligne : *Archives et Manuscrits* ; *Jonas*

(7) Paris, BnF, fr. 12572 (G, Gallica). Deuxième moitié du xv<sup>e</sup> siècle (*cf.* Finoli 1979, p. VI-VII), entre 1453 et 1467 (*cf.* Bousmanne – Delcourt 2011, p. 360); Lille. Papier; [1] + 262 f.; 290 x 200 mm; écriture bâtarde peu soignée à longues lignes (25 à 32 par page). Grande lettrine initiale dorée et décorée de frises rouges et bleues, autres lettrines alternativement rouges et bleues, dont quelques-unes filigranées. 38 dessins à la plume rehaussés de couleurs, attribués au Maître de Wavrin, en début de chapitre; rubriques à l'encre rouge. Numérotation moderne en haut à droite de chaque f., au recto; reliure moderne en maroquin rouge. Manuscrit commandité par Jean de Wavrin, enluminé par le Maître de Wavrin. Signalé dans l'inventaire de la librairie de Philippe le Bon rédigé au lendemain de sa mort (1467-1469; Falmagne – Van Den Abeele 2016, 5.508), puis dans celui de 1487 (Falmagne – Van Den Abeele 2016, 8.243) et ensuite dans celui de Charles Quint (1536) et de Philippe II (1569).

Contenu : f. 1r-123r, *Jean d'Avennes* propre; f. 123r-165r, *Fille du comte de Ponthieu*; f. 165r-262r, *Saladin*; f. 199v-203r, *Ordene de chevalerie* (interpolation).

**incipit** : « Ces [lettrine : 2 UR] conquestes ainsi faictez, en continuant incessamment en son poupos [*sic*] il [Salhadin] conquist soubs sa magesté Siglaie, Esclavonnie, Antioce, toute Egypte, que souloit tenir le Bastard Sans Paour quil fut empoisonné par sa femme. Avec ce conquesta il toute Persie, dont il fu soudan, si fist il Mede et pluseurs seignouriez qui trop seroient longuez a raconter. Et ne reserva sinon Mesquez et Tabarie que tenoit Huon Dodequin. Ce fait, tant joyeux de son exaltacion, s'en retourna en sa cité de Jherusalem ou il tint une grande feste et fu en son palaix acompaignié de .xxx. rois, tambullans et admiraulx tous obeissans a lui sans difficulté nulle. Et quant vint après disner, il appella le seigneur de Thabarie le quel il amoit sur toutez riens et le tenoit pour ung dez vaillans chevaliers de la crestienté; si luy dit : 'Huon, beau sire, pour aucunez chosez qui de pres me touchent, je voeul parler a vous' » (f. 199v-200r).

**explicit** : « Et ainsi regna Salhadin en Jherusalem, dominateur de toute Surie excepté d'Acre et Tabarie que tenoient Huon Dodequin et Jehan de Ponthieu; et furent en ce point bien .x. ans avec Salhadin sans eulx bougier ne veoir femmez, enfans ne parens qu'ilz eussent » (f. 203r-v, avec miniature en ouverture du nouveau chapitre).

- A. M. FINOLI 1979, *Jehan d'Avennes. Romanzo del XV secolo*, Milano, Cisalpino-Goliardica, p. VI-VII
- B. BOUSMANNE – T. DELCOURT 2011, *Miniatures flamandes 1404-1482*, Paris – Bruxelles, Bibliothèque nationale de France – Bibliothèque royale de Belgique, n. 98, p. 362-363
- A. M. FINOLI – M. COLOMBO TIMELLI 2014, « *Jehan d'Avennes* », in *Nouveau Répertoire de mises en prose (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Classiques Garnier, p. 511-520
- FALMAGNE – VAN DEN ABEELE 2016, 5.508, 8.243
- Notices en ligne : *Archives et Manuscrits* ; *Jonas*

(8) Baltimore, Walters Art Mus., W-137 (W, en ligne sur le site de la WAG). Fin du XIII<sup>e</sup> siècle, Acre ou Paris (cf. Folda 1976, p. 149-151). Parchemin ; [1] + 362 + [1] f. ; les f. 356v et 361v-362 sont blancs. 245 x 341 mm ; 32 cahiers ; quelques réclames visibles sur le verso du dernier feuillet de quelques cahiers, rares signatures (lettre majuscule suivie d'un chiffre romain, cf. f. 153-157). Texte en écriture gothique, sur deux colonnes de 44 lignes chacune. 18 lettrines historiées, 14 initiales décorées et filigranées en rouge et bleu, plusieurs lettrines plus petites bleues et rouges ou rouges et bleues à filets et enroulements gothiques. Reliure moderne en velours rouge. Inscriptions du XV<sup>e</sup> siècle au f. 362v : « C'est li Roman de Goudeffroy de Bullion *Explicit* » ; d'une autre main : « C'est ly roman Godefroy de Billon », « par xlviij iii avril » ; en bas à gauche : « xxx. l. ».

Contenu : f. 1-328v<sup>b</sup>, *Eracles*, traduction française de la *Chronique de Guillaume de Tyr* continuée jusqu'en 1231 (ms F31 de Folda 1976 et de Gaggero 2012) ; f. 264r<sup>b</sup>-265r<sup>b</sup>, *Ordene de chevalerie* (interpolation) ; 329r<sup>a</sup>-356r<sup>b</sup>, *Les Faits des Romains* ; f. 357r<sup>a</sup>-361r<sup>a</sup>, *Lettre du Prestre Jehan*.

**rubrique** (à l'encre rouge) : « L'ordene de la chevelerie. Et comment Hues de Tabarie fu raiens par son sens » (f. 264r<sup>b</sup>).

**incipit** : « Icil Hues de Tabarie fu amenez le soir devant Salehadin ; et quant Salehadins le vit, si le conut bien et li dist : 'Hues, vos estes pris' » (f. 264r<sup>b</sup>).

**explicit** : « Lors fist Salehadins armer .xl. chevaliers sarrazins et reconduisent monsignor Huon et ces compaignons en sa terre, et puis en

repairerent a Salehadin ; et quant Hues (*bu|bues*) de Tabarie vint en son païs, si dona celui avoir et departi a cels qui encore en sunt riche home » [alinéa et lettrine 3 UR] (v. 265r<sup>b</sup>).

S. DE RICCI 1962, *Census of Medieval and Renaissance Manuscripts in the United States and Canada*, New York, Kraus Reprints, n. 524

J. FOLDA 1976, *Crusader Manuscript Illumination at Saint-Jean d'Acre, 1275-1291*, Princeton, Princeton University Press, p. 149-151

L. M. C. RANDALL 1989, *Medieval and Renaissance Manuscripts in the Walters Art Gallery*, Baltimore, Johns Hopkins, I, p. 123-127

M. GAGGERO 2012, « *La Chronique d'Ernoul* : problèmes et méthode d'édition », in *Perspectives Médiévales*, 34, p. 1-17

M. A. JUBB 2016, « *The Ordene de chevalerie and the Old French Translation of William of Tyre : the Relation of Text to Context* », in *Carte Romanze*, 4, p. 9-36

Notice en ligne : *Jonas*

(9) Épinal, BM, 45 (*Ép*, en ligne sur le site de la Bibliothèque). Dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle. Paris (?), cf. Folda 1976, p. 149-151). Vélin ; 259 f., acéphale et incomplet de la fin ; le f. 233 est déchiré, 7 f. manquent à l'intérieur, dont le f. 202 contenant la dernière partie de l'*Ordene de Chevalerie*. Numérotation ancienne en rouge dans la marge gauche du verso de chaque feuillet, numérotation moderne au crayon en haut à droite du recto de chaque feuillet (utilisée ici). 320 x 240 mm ; texte en écriture gothique, sur deux colonnes de 52 lignes chacune ; initiales bleues et rouges ou or et bleues à filets et enroulements gothiques rouges et bleues ; rubriques à l'encre rouge. 27 capitales historiées. Au f. 1r, note de possession de la bibliothèque de l'abbaye Saint-Hydulphe de Moyennoutier (« *Mediani Monasterii anno 1759* »). Reliure moderne en veau.

Contenu : *Eracles*, traduction française de la *Chronique de Guillaume de Tyr* par Ernoul continuée jusqu'en 1231 (ms F35 de Folda 1976 et de Gaggero 2012) ; f. 201v<sup>a-b</sup>, *Ordene de chevalerie* (interpolation).

**rubrique** (à l'encre rouge) : « L'Ordene de la chevalerie, et comment Hues de Tabarie fu raiens par son sens » (f. 201v<sup>a</sup>).

**incipit** : « Icis Hues de Tabarie fu amenés le soir devant Salehadin ; et quant Salehadins le vit, si le connut bien et li dit : 'Hues, vous estes pris' » (f. 201v<sup>a</sup>).

**explicit** : « Et li dist : ‘Sire, cist blanc drap vous donnent a entendre virginité que vous devés garder.’ Après il l’investi une reube viermeille et li dist : ‘Sire [...]’ » (f. 201v<sup>b</sup>).

*Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*  
1861, Paris, Imprimerie impériale, t. 3, p. 416

J. FOLDA 1976, *Crusader Manuscript Illumination at Saint-Jean d’Acre, 1275-1291*, Princeton, Princeton University Press, p. 90-95

M. GAGGERO 2012, « *La Chronique d’Ernoul* : problèmes et méthode d’édition », in *Perspectives Médiévales*, 34, p. 1-17

M. A. JUBB 2016, « The *Ordene de chevalerie* and the Old French Translation of William of Tyre : the Relation of Text to Context », in *Carte Romanze*, 4, p. 9-36

Notice en ligne : *Jonas*

(10) Wien, ÖNB, 2579 (*Wi*, non répertorié dans Kjellman 1920 et Jubb 2016 ; disponible sur Medium *intra muros*). Début du xvi<sup>e</sup> siècle (1514-1520 ; 1514 selon Armstrong – Britnell 2000, p. LII-LIV). Flandres (Bruges ?). Parchemin ; [2] + 167 f. ; 330 x 228 mm ; écriture gothique bâtarde, 23 longues lignes par page. Une grande enluminure frontispice entourée d’une bordure représente la remise de livres d’étude et d’apprentissage à un jeune aristocrate (f. 1v) : elle est attribuée au Maître des scènes de David du Bréviaire Grimani (sur cette attribution, cf. Th. Kren – S. McKendrick, *Illuminating the Renaissance. The Triumph of Flemish Manuscript Painting in Europe*, Los Angeles, J. Paul Getty Museum, 2003, p. 383-385, n. 11) ; initiale décorée sur le même f. 1v, la place pour les autres lettrines est restée vide. Le manuscrit a appartenu à la famille Pontaillier-Vergy (armoiries au f. 1v), puis à Charles de Croÿ (armoiries au f. 1r), pour passer ensuite à la Hofbibliothek de Vienne en 1576 (cf. Thoss 1987, p. 103).

Contenu : plusieurs ouvrages du xv<sup>e</sup> et du début du xvi<sup>e</sup> siècle, dont l’*Épitaphe de Philippe le Bon* par Jean Molinet (f. 38v-40r) ; l’*Épître d’Hector à Louis XII* (f. 86v-99r) ; l’*Épître du roi à Hector* de Jean Lemaire de Belges (f. 99r-111r) ; l’*Épître à Jeanne de Bretagne* de Jean Marot (f. 117r-118r) ; les *Enseignements de saint Louis à son fils* (f. 126v-129v) ; la *Ballade du jour de l’an* de Jean d’Auton (f. 125v-126v) ; les *Enseignements de saint Louis à sa fille Isabelle* (f. 129v-132r). L’*Ordene de chevalerie* est transcrit aux f. 146r-150r.

**rubrique** : « <S>'enssieult (lettrine, 2 UR) ung compte jadis advenu du temps du souldan Saladin quant il vint faire la guerre en chrestieneté, comme cy après sera declaré » (f. 146r).

**incipit** : « <L>'on (réserve, 2 UR) treuve en aucunes croniques de la conquete de la Terre Sainte que fist le vaillant crestien Godeffroy de Buillon que entre les autres y eut ung chevalier nommé Hue de Tabarie qui en son temps fut prince de Galilee. Or advint ung jour que une entreprinse se fist sur les sarrasins par les chrestiens, mais il pleut a nostre Seigneur que chrestiens furent desconfiz par les ennemis de la foy. A laquelle course fut prins le prince de Galilee qui par son droit nom estoit nommé Hue de Tabarie, lequel fut amené devant le roy Salhadin, soudan de Babilloine, qui bien le congnoissoit, lequel luy dist : 'Hue, vous estes prins' » (f. 146r).

**explicit** : « En ceste maniere s'en retourna en la chrestieneté Hue de Tabarie atout les prisonniers et le tresor que le soudan lui avoit donné, lequel tresor tout incontinent departi a ses povres chevaliers qui grand mestier en avoient. Sy doit bien ceste histoyre estre ramenteue devant princes et chevaliers, car noble chose est et de grande recomandation d'estre bien renommé, car s'il advient que prince ou bon chevalier chiee en main de preudome plus legiere en est sa raençon ; car ainsy en advint il au noble prince Hue de Tabarie, prince et seigneur de Galilee » (f. 150r ; le verso est blanc).

*Tabulae codicum manu scriptorum, praeter graecos et orientales in Bibliotheca Palatina Vindobonensi asservatorum* 1868, Edidit Academia Caesarea Vindobonensis, Wien, vol. II, p. 101-103 (en ligne)

Ph. A. BECKER 1967, « La vie littéraire à la cour de Louis XII », in *Zur romanischen Literaturgeschichte. Ausgewählte Studien und Aufsätze*, München, Francke, p. 558-579 (p. 572, 578-579)

D. THOSS 1987, *Flämische Buchmalerei. Handschriftenschätze aus dem Burgunderreich*, Wien, Akademische Druck- u. Verlagsanstalt, p. 102-104, Kat. 66, Abb. 86

A. ARMSTRONG – J. BRITNELL (éds) 2000, Jean Lemaire de Belges, *Epistre du roy à Hector et autres pièces de circonstances (1511-1513)* ; Jean d'Auton, *Epistre d'Hector au roy*, Paris, STFM, p. LII-LIV  
*Mittelalterliche Handschriften in Österreichischen Bibliotheken*, 2009 (en ligne)

M. A. JUBB 2016, « The *Ordene de chevalerie* and the Old French Translation of William of Tyre : the Relation of Text to Context », in *Carte Romanze*, 4, p. 9-36

H. WIJSMAN, *Luxury Bound. A Corpus of Manuscripts Illustrated in the Netherlands (1400-1550)* (en ligne), n. 3577

(11) Paris, BnF, fr. 23723. xvii<sup>e</sup> siècle. Papier ; 182 f. ; 335 x 220 mm ; écriture cursive à longues lignes, environ 25 lignes par page, sans illustrations.

Contenu : P. Dupuy, *Histoire de la condamnation des Templiers* (f. 1r-71r) ; P. Dupuy, *Histoire du grand différend d'entre le pape Boniface VIII et Philippe le Bel* (f. 72r-144v) ; *Statutz de l'Ordre du Saint-Esprit*, 1352 (f. 145-155r) ; *Ordene de chevalerie* en prose, incomplet de la fin (f. 154r-156r) et en vers (156r-161r) ; copie de diverses pièces relatives au duc d'Orléans, à la duchesse de Montpensier, etc. (Contrats de mariage, etc.) (f. 165v-181v).

**incipit** : « El tans que Sehaladins regna il ot un prince en Galilée qui fu apellés Messire Hues de Tabarie. Un jour fu avoec crestiens en un poignais contre Turs, si pleust a Dieu que crestiens furent arriere mis. Si fu Messire Hues pris et maint autre prudhomme avoec luy. Le soir il fu amenés devant Salehadins qui bien le connut, s'en fu moult liés et dist : 'Hues vous est [*sic*] pris' » (f. 154v-155r).

**explicit** : « 'Hues, fait li roys, ce ne peut mie ore estre. Messire Hues, aparellez ja chou qu'a chevalier affert' » (f. 156r).

Il s'agit d'une copie partielle du récit isolé ; le témoin ancien le plus proche est C (n. 3 *supra*).

(12) Carpentras, BM, 1793. xvii<sup>e</sup> siècle. Papier et parchemin ; 662 f. ; 350 x 240 mm ; texte sur un nombre très variable de longues lignes par page ; écriture cursive peu soignée. Il s'agit d'un manuscrit autographe de Peiresc contenant aussi quelques pages imprimées. *L'Ordene de chevalerie* en prose (f. 649r-650v) est une copie partielle du récit isolé transmis par C (n. 3 *supra*), mutilé de la fin comme dans le modèle.

Contenu : notes historiques concernant les différents ordres de chevalerie.

**incipit** : « El tans que Salhehadin regna, il ot un prince en Galilee qui fut apelés Hues de Tabarie. Un jour fu avoec crestiens en un poignais

contre Turcs, si pleut à Dieu que crestien [*sic*] furent arriere mis. Si fu Messire Hues pris, et maint autre pseudome avoec lui. Le soir il fu amenés devant Salehadin qui bien le connut, s'en fu moult liés et dist : 'Hues vous estes pris' » (f. 649r).

**explicit** : « 'Sire li doi trenchans qui sont en l'espee vous donne [*sic*] le droiture et le loiauté, gardés le foible du fort, et le pauvre du rice droitement et loyaulment... » (f. 650v).

*Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France 1899, Départements, tome XXXV, Carpentras, tome II, Collection Peiresec, Paris, Plon – Nourrit, p. 338-348*

### – organisation du texte

L'*Ordene de chevalerie* anonyme en prose a pour objet l'histoire de Saladin demandant au chevalier chrétien Hugues de Tabarie des renseignements sur la cérémonie d'adoubement, qui est décrite dans ses différentes phases. Le titre qui désigne couramment cette mise en prose, caractérisé par l'emploi du terme 'Ordene', permet, d'une part, de ne pas la confondre avec la traduction anonyme du *Llibre de l'orde de cavalleria* de Ramon Llull, réalisée entre 1274 et 1276 (édition critique : Raymond Llulle, *Livre de l'ordre de chevalerie*, a cura di Vincenzo Minervini, Bari, Adriatica, 1972), et, d'autre part, de renforcer le lien avec le poème-source, qui porte ce titre. Comme dans le texte en vers, le récit a pour but d'exalter la chevalerie et d'illustrer le sens des formalités qui accompagnent l'adoubement.

Le récit présente des variantes importantes dans les différents témoins, qui se répartissent en deux grands groupes suivant que le récit figure isolé (mss **B**, **C**, **D**, **E**, **Wi**) ou sous forme cyclique dans des récits de croisade : dans **A** (n. 1 *supra*), l'histoire est enchâssée dans les *Estoires d'Outremer* ; dans **W** (n. 8) et **Ép** (n. 9) il figure dans l'*Eracles*, traduction de la *Chronique de Guillaume de Tyr* continuée jusqu'en 1261 ; tandis que dans **F** (n. 6) et **G** (n. 7) il fait partie du *Saladin*, troisième roman du « cycle » *Jean d'Avennes* →. En tout cas, dans tous les témoins anciens répertoriés ici la mise en prose est identifiable visuellement grâce à la présence d'une rubrique (mss **W**, **Ép**, **Wi**) ou bien de lettrines qui délimitent le texte en signalant au lecteur le début du récit et, implicitement, sa fin (lettrine introduisant le texte ou le chapitre suivant). Dans

**G**, une miniature à l'ouverture du nouveau chapitre rend ce repérage encore plus aisé.

Les différences principales concernent tant l'époque à laquelle l'épisode est situé dans les versions cycliques, que l'issue :

- dans les *Estoires d'Outremer* (**A**), l'épisode a lieu en 1178, après le mariage de Saladin avec la dame de Damas : après un grand combat, Saladin demande à Hue de Tabarie, l'un de ses prisonniers qui doit payer une rançon exorbitante pour sa libération, de l'instruire à propos de la cérémonie au cours de laquelle on devient chevalier, et il reçoit la *colee* ;
- dans *Jean d'Avennes* (**F** et **G**), Hugues (identifié avec Hugues Dodequin, émir de Damas) est l'hôte de Saladin à Jérusalem et reste dix ans avec le soudan après l'adoubement de celui-ci ;
- dans l'*Eraclès* (**W** et **Ép**), après la conquête de Jérusalem, Saladin fait prisonnier Hugues de Tabarie comme dans **A**, lui demande une rançon pour le libérer mais, avant de le laisser partir pour chercher l'argent nécessaire, il se fait montrer les différentes étapes de la cérémonie d'adoubement ; **Ép** s'arrête après la remise de la robe vermeille, tandis que dans **W** (n. 8) Saladin libère Hugues sans pourtant avoir reçu la *colee*, comme dans la source en vers. Hugues reste huit jours avec Saladin après sa libération ;
- dans les récits isolés (**B**, **C**, **D**, **E**, **Wi**), les circonstances sont les mêmes que dans le groupe précédent ; dans les exemplaires complets (**D**, **E**, **Wi**), l'adoubement est refusé par Hugues de Tabarie.

Quant au *stemma* des témoins anciens parvenus jusqu'à nous, Kjellman 1920 (p. 146) a postulé l'existence d'un original en prose perdu ( $O_1$ ) dont la version transmise par **B** (n. 2), bien qu'incomplète, serait la plus proche, puisqu'elle présente le plus de points de contact avec le poème source ; aucune autre version ne dépendrait de celle-ci. Un modèle perdu  $\alpha$  serait à l'origine des deux autres familles : les rédactions transmises par **D** (n. 4), **E**, auxquelles on peut ajouter celle de **W** et **Ép** (Jubb 2016, p. 16) et celle de **Wi** (n. 10), auraient été copiées à partir d'un intermédiaire perdu  $\beta$ , tandis que **A**, **C** (n. 3) dériveraient indépendamment d'un archétype  $\gamma$ , lui aussi perdu, et s'éloigneraient encore davantage de l'original. Selon Krause 2006, **C** aurait été réalisé à partir de **A**, que le scribe aurait copié en l'abrégéant. **F** et **G** dépendraient de **A** à travers un modèle commun perdu ( $\epsilon$ ) ; Kjellman formule, non sans réserve,

l'hypothèse selon laquelle **F** et **G** n'entretiendraient pas de rapports de parenté directe entre eux, mais Crist 1972 (p. 12) soutient le contraire. La famille  $\delta$  concerne des remaniements italiens.

La forme primitive du récit complet serait représentée par le groupe **D**, **E** (n. 5), **W** et **Wi**; la première forme cyclique serait celle transmise par **A**, la deuxième celle qui figure dans **F** et **G**.

Le contexte manuscrit suggère que même lorsqu'il constitue un texte isolé, l'*Ordene* côtoie le plus souvent des œuvres qui portent sur l'histoire des croisades ou la thématique chevaleresque; dans un cas seulement (**D**), l'*Ordene* côtoie des textes pieux. Jubb 2016 en arrive donc à la conclusion que « there was evidently a desire on the part of the Christians to give credence to a story that allowed some of the glory for Saladin's chivalrous actions to redound upon themselves » (p. 20); le personnage de Hugues de Tabarie, présenté dans certaines versions comme un modèle de courtoisie et de chevalerie, serait un autre élément favorisant l'insertion du récit dans des contextes manuscrits qui exaltent l'ethos de personnages épiques. Des liens familiaux réels ou supposés avec la famille de Tiberias ou avec Saladin ont également été mis en avant par Jubb 2016 (p. 22) pour justifier encore davantage la présence de l'*Ordene* dans les témoins **A**, **F** et **G**.

Le texte en prose n'est pas pourvu de prologue et il ne s'articule pas en chapitres.

### (B) la source

*Ordene* ou *Ordre de chevalerie*, 502 octosyllabes à rimes plates.

11 manuscrits (sigles de Busby 1983) :

(1) Paris, BnF, fr. 837, f. 152r-154v (**A**); (2) Cambridge, UL, Gg-VI-28, f. 8v-15r (**C**), incomplet; (3) London, BL, Harl. 4333, f. 70r-72r (**H**); (4) Paris, BnF, fr. 1553, f. 410v-413r (**J**); (5) Metz, BM, 855, f. 11r-13r (**M**), incomplet; (6) Paris, BnF, fr. 25462, f. 149r-157v (**N**, voir ms **C** de la mise en prose); (7) London, BL, Add. 34114, f. 236v-237v (**S**), fragmentaire; (8) London, SAL, 136-C, f. 42 (**B**, version excentrique); (9) Cambridge, Gonv. & Caius Coll., 424/488 p. 79-88 (**G**, version excentrique); (10) London, BL, Add. 46919, f. 87r-90r (**L**, version excentrique); (11) New Haven, Yale UL, Osborn a56, f. 42-53 (non signalé par Busby 1984)

**cinq copies modernes :**

(1) Carpentras, BM, 1793, f. 650v-655v, XVII<sup>e</sup> siècle (copie de **N** par Peiresc, avec la mise en prose); (2) Paris, BnF, fr. 781, f. 153r-154v (ms **B** de la mise en prose; ajout du XVII<sup>e</sup> siècle); (3) Paris, BnF, fr. 23278, f. 156r-161r, XVII<sup>e</sup> siècle (avec la mise en prose); (4) Paris, B. Arsenal, 2763, f. 71r-82r, XVIII<sup>e</sup> siècle; (5) Paris, B. Arsenal, 3125, p. 281-301, XVIII<sup>e</sup> siècle (copie de **N**)

**éditions**

- É. BARBAZAN 1759, *L'Ordene de chevalerie avec une dissertation sur l'origine de la langue française*, Paris-Lausanne, Chaubert
- M. MÉON 1808, *Fabliaux et contes des poètes françois des XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Warée, I, p. 1-82
- F. S. ELLIS 1892-1893, *The Order of Chivalry, translated from the French by William Caxton*, ed. by F. S. ELLIS, with *L'Ordene de Chevalerie*, with translation by W. MORRIS, London, The Kelmescott Press, p. 107-147
- R. T. HOUSE 1918, *L'Ordene de chevalerie : an Old French Poem*, Chicago, IL, The University of Chicago Libraries
- G. BATAILLE 1922, *L'Ordre de Chevalerie, conte en vers du XIII<sup>e</sup> siècle*, *Positions des thèses de l'École nationale des chartes*, p. 21-24
- K. BUSBY 1983, Raoul de Hodenc, *Le roman des eles. The anonymous Ordene de chevalerie*, Amsterdam, John Benjamins, p. 73-170
- K. BUSBY 1984, « Three Anglo-Norman Redactions of *L'Ordene de Chevalerie* », in *Medieval Studies*, 46, p. 31-77

**(C) histoire de la prose**

Le texte ne paraît pas avoir eu de diffusion imprimée, ni dans sa forme isolée, ni dans sa version cyclique.

**(D) bibliographie****(I) éditions**

- H. KJELLMAN 1920, « Les rédactions en prose de l'*Ordre de chevalerie* », in *Studier i modern språkvetenskap*, 7, p. 139-177

- L. S. CRIST 1972, *Saladin. Suite et fin du deuxième Cycle de la Croisade*, Genève, Droz, p. 72-78 (version de **G**)
- M. A. JUBB 2016, « The *Ordene de chevalerie* and the Old French Translation of William of Tyre : the Relation to Context », in *Carte Romanze*, 4, p. 9-36 (version de **W**)
- S. VIGNALI 2017, « À propos de l'*Ordene de chevalerie* : quelle mise en prose ? », in *Raconter en prose, XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Classiques Garnier, p. 397-411 (version de **B**)

## (2) bibliographie critique

- R. F. COOK – L. S. CRIST 1972, *Le deuxième cycle de la croisade. Deux études sur son développement*, Genève, Droz, p. 126-127
- J. RICHARD 1982, « Huon de Tabarié, la naissance d'une figure épique », in *La chanson de geste et le mythe carolingien, Mélanges René Louis*, Saint-Père-sous-Vézelay, Musée Archéologique Régional, II, p. 1073-1078
- M. JUBB 2000, *The Legend of Saladin in Western Literature and Historiography*, Lewiston – Queenston – Lampeter, Edwin Mellen Press
- P. W. EDBURY 2007, « The French Translation of William of Tyre's *Historia* : the Manuscript Tradition », in *Crusades*, 6, p. 69-105
- C. CROIZY-NAQUET 2013, « Les *Estoires d'Outremer* et la naissance de Saladin. Entre l'Orient et l'Occident », in *Byzance et l'Occident : rencontre de l'Est et de l'Ouest*, Budapest, Collège Eötvös József ELTE, p. 79-90